



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 13 OCTOBRE 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Maryse DELASSUS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Valérie CUVILLIER, M. Ludovic LOQUET, M. Pierre GEORGET, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

**MOUVEMENTS SUR AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)
CONCERNANT LES COLLÈGES**

(N°2025-379)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2023-520 du Conseil départemental en date du 04/12/2023 « Adoption du nouveau règlement budgétaire et financier à compter de l'exercice budgétaire 2024 » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 29/09/2025 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'autoriser les mouvements d'affectation d'Autorisation de Programme (AP), datant de moins de 5 ans par rapport à l'exercice en cours, à enveloppe constante entre les opérations citées ci-dessous :

Sur le sous-programme C03-221G11 - Gros entretien et renouvellement - Collèges :

AP Imputation	N° de dossier	Description Affectation	Montant affecté €	Mouvement €	Nouveau montant €
C03-221G11 AP 24 MC 2313/90221	2024-01302-01	MARQUISE - Jean Rostand - Création d'une attente élèves au niveau de la demi-pension	80 000,00	- 25 000,00	55 000,00
C03-221G11 AP 24 MC 2313/90221	2024-01306-01	WIMILLE - Pilâtre de Rozier - Remplacement de chaudière	80 000,00	+ 25 000,00	105 000,00
C03-221G11 AP 22 MC 2313/90221	2022-00870-01	AVION - Paul Langevin - Réfection de l'étanchéité de divers bâtiments	360 000,00	- 15 000,00	345 000,00 €
C03-221G11 AP 22 MC 2313/90221	2022-00874-01	HENIN-BEAUMONT - Jean Macé - Rénovation des douches et sanitaires de l'internat	140 000,00	+ 15 000,00	155 000,00

Sur le sous-programme C03-221D04 - Mise aux normes d'accessibilité des collèges :

AP Imputation	N° de dossier	Description Affectation	Montant affecté €	Mouvement €	Nouveau montant €
C03-221D04 AP 21 TN 2313/90221	2021-01893-01	COURRIERES - Claude Debussy - Mise en accessibilité	601 888,74	- 50 000,00	551 888,74
C03-221D04 AP 21 TN 2317/90221	2021-01895-01	WINGLES - Léon Blum - Mise en accessibilité	300 000,00	+ 50 000,00	350 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 13 octobre 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction de l'Immobilier
Service Maintenance du Patrimoine

RAPPORT N°8

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 13 OCTOBRE 2025

MOUVEMENTS SUR AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) CONCERNANT LES COLLÈGES

Conformément au règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil départemental du 4 décembre 2023 et particulièrement au point 2-3) de ce règlement :

« 2-3) Affectation d'une autorisation de programme/d'engagement : l'affectation, c'est-à-dire la réservation de tout ou partie d'une AP/AE à une opération/un projet, relève du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

Toute affectation d'une AP/AE datant de plus de 5 ans par rapport à l'exercice en cours ne pourra être modifiée qu'en assemblée plénière, sur la base d'un rapport spécifique, dans le respect du montant initial de l'enveloppe. En revanche, les AP/AE datant de moins de 5 ans par rapport à l'exercice en cours pourront faire l'objet de mouvements d'affectation décidés tant par l'assemblée plénière que par la Commission permanente. »

Les modifications proposées ci-après concernent des ajustements d'affectations d'A.P. sur les programmes de gros entretien et renouvellement dans les collèges et de mise aux normes d'accessibilité des collèges datant de moins de 5 ans par rapport à l'exercice en cours.

Les mouvements d'A.P. sont effectués à enveloppe constante entre opérations d'un même sous-programme et du même millésime pour tenir compte de l'évolution des dossiers et en fonction des crédits disponibles.

Sur le sous-programme C03-221G11 - Gros entretien et renouvellement – Collèges :

AP Imputation	N° de dossier	Description Affectation	Montant affecté	Mouvement	Nouveau montant
C03-221G11 AP 24 MC 2313/90221	2024-01302-01	MARQUISE - Jean Rostand - Création d'une attente élèves au niveau de la demi-pension	80 000.00 €	- 25 000.00 €	55 000.00 €
C03-221G11 AP 24 MC 2313/90221	2024-01306-01	WIMILLE - Pilâtre de Rozier - Remplacement de chaudière	80 000.00 €	+ 25 000.00 €	105 000.00 €
C03-221G11 AP 22 MC 2313/90221	2022-00870-01	AVION - Paul Langevin – Réfection de l'étanchéité de divers bâtiments	360 000.00 €	- 15 000.00 €	345 000.00 €
C03-221G11 AP 22 MC 2313/90221	2022-00874-01	HENIN-BEAUMONT – Jean Macé – Rénovation des douches et sanitaires de l'internat	140 000.00 €	+ 15 000.00 €	155 000.00 €

Sur le sous-programme C03-221D04 - Mise aux normes d'accessibilité des collèges :

AP Imputation	N° de dossier	Description Affectation	Montant affecté	Mouvement	Nouveau montant
C03-221D04 AP 21 TN 2313/90221	2021-01893-01	COURRIERES – Claude Debussy – Mise en accessibilité	601 888.74 €	- 50 000.00 €	551 888.7 4 €
C03-221D04 AP 21 TN 2317/90221	2021-01895-01	WINGLES – Léon Blum – Mise en accessibilité	300 000.00 €	+ 50 000.00 €	350 000.0 0 €

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant autoriser les mouvements d'affectation d'A.P à enveloppe constante entre les opérations citées ci-dessus.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 29/09/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY